

# Le dépérissement du Sapin Pectiné : les causes et gestions possibles

INVITATION

## Etat des lieux et visite de cas concrets

**Vendredi 9 juin de 9h15 à 12h**

**À Bas-Thorenc (Andon 06)**

Perte d'aiguilles, rougissement des rameaux, développement du gui, mortalité, les forêts de sapin pectiné en région méditerranéenne montrent de plus en plus de signes de dépérissement. Face aux contraintes climatiques, leur avenir semble incertain.

Cette réunion sera l'occasion de vous présenter quelles sont les causes de ce dépérissement et quelles gestions nous pouvons mettre en place pour essayer de maintenir un état boisé dans nos sapinières méditerranéennes.

### Au programme

- **Présentation du contexte, des intervenants et des partenaires.**
- **Visite de parcelles dépérissantes :** Etat des lieux et identification des différents problèmes sanitaires sur le sapin (Intervention de JB. Daubree, chef du pôle Sud-Est du Département de Santé des Forêts, DSF)
- **Visite de projets forestiers :** Présentation de différentes interventions forestières menées suite à un fort dépérissement du sapin

*Les scolytes s'attaquent à des arbres affaiblis entraînant leur mort.*



Joël Perrin © CNPF

Pour vous inscrire

Participation gratuite.

Inscription obligatoire avant le 06 juin.

Par mail : [mael.grauer@cnpf.fr](mailto:mael.grauer@cnpf.fr)

ou téléphone au : 06 75 69 61 74

## Les partenaires de la journée

Le **Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF)** est l'établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable des forêts.

Maël GRAUER  
[mael.grauer@cnpf.fr](mailto:mael.grauer@cnpf.fr)  
06.75.69.61.74

L'**Office National des Forêts (ONF)** assure la surveillance de l'intégrité foncière du domaine forestier, la conservation des ouvrages et la protection des peuplements forestiers et des milieux naturels ainsi que la gestion de la faune sauvage et de la chasse.

Gaël ODON  
[gael.odon@onf.fr](mailto:gael.odon@onf.fr)  
06.26.06.57.33

Le **Département de la santé des forêts (DSF)** s'occupe de la surveillance sanitaire des forêts. Celle-ci intègre les problèmes abiotiques, liés à des ravageurs ou à des pathogènes ; qu'ils soient déjà connus historiquement ou liés à l'évolution du climat. Le pôle Sud-Est couvre Occitanie, PACA et Corse et se compose d'un réseau de 55 forestiers de terrain (les correspondants observateurs) animé par deux permanents et un secrétariat basé à Avignon.

Marion JEZUITA  
[mjezuita@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:mjezuita@pnr-prealpesdazur.fr)  
06.19.63.74.81

Le **Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur** a pour vocation le développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant son patrimoine naturel, culturel et paysager. Il assure une coordination des actions de gestion, préservation et mise en valeur du territoire.

## Lieu de rendez-vous

Parking du hangar au pied de la forêt domaniale du Bas-Thorenc – 06750 Andon

GPS : 43.792721, 6.785056 (fléchage à l'entrée de la piste)



**A noter :** Une réunion sur « **le pin sylvestre face au changement climatique** » est prévue sur la commune de La Marte (83) le **jeudi 25 mai 2023**.

→ Renseignements et inscriptions auprès des COFOR 83 à [standard@cofor83.fr](mailto:standard@cofor83.fr) ou au 04 94 99 17 24

! La réunion peut être reportée en cas d'interdiction d'accès aux massifs forestiers ou pour raison sanitaire. Prendre des chaussures adaptées aux déplacements en forêt.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Réunion forestière

Centre National de  
la Propriété Forestière

